

Chargé.e d'Opération - Supervision

AFFECTATION / SERVICE	Direction de la supervision
STATUT	Cadre
LIEU D'AFFECTATION	Boulevard Marcel Henry – Cavani – 97600 Mamoudzou (Mayotte)
DATE DE PRISE DE POSTE	Dès que possible

L'Établissement Public de Reconstruction et de Développement de Mayotte (EPRD Mayotte)

L'article 2 de l'ordonnance n°2025-453 du 23 mai 2025 a transformé l'Établissement public foncier et d'aménagement de Mayotte (EPFAM) en lui confiant de nouvelles missions stratégiques.

Désormais, en plus de ses rôles historiques d'aménageur (EPA), d'opérateur foncier (EPF) et de société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), il devient l'Établissement public de reconstruction et du développement de Mayotte (EPRD), chargé de veiller à la livraison des ouvrages et à la réalisation des opérations d'aménagement nécessaires à la reconstruction du territoire après le passage du cyclone Chido et de la tempête Dikeledi en décembre 2024 et janvier 2025.

Placée sous la cotutelle des ministres chargés des Outre-mer et de l'Urbanisme, l'EPRD a pour nouvelle mission de coordonner les interventions des maîtres d'ouvrage responsables des ouvrages et opérations d'aménagement nécessaires à la reconstruction. Il peut également intervenir dans la maîtrise d'ouvrage d'équipements publics pour les collectivités du territoire.

Notre ambition est claire : refonder durablement Mayotte, renforcer la résilience du territoire, accélérer son développement et garantir la livraison des infrastructures essentielles à la vie quotidienne des Mahorais.

Dans ce contexte, nous lançons une campagne de recrutement nationale et locale pour constituer une équipe engagée, compétente et solidaire, prête à relever ce défi historique.

Nous rejoindre, c'est :

- ▶ Contribuer à une mission d'intérêt général au service d'un territoire en pleine transformation
- ▶ Participer à des projets concrets qui ont du sens et un impact direct sur la vie des habitants
- ▶ Mettre vos compétences au profit d'une organisation à taille humaine, en pleine montée en puissance
- ▶ Participer à la construction d'une dynamique collective entre l'ensemble des acteurs du territoire

L'EPRD, c'est aujourd'hui plus de soixante-cinq collaborateurs passionnés, qui sont notre force et notre richesse.

Principales missions

La direction de la supervision méthodologie de supervision des investissements prioritaires dans les secteurs concernés par les investissements prévus par la loi de programmation pour la refondation de Mayotte, et figurant dans la liste des projets qui constituera le périmètre de supervision validé en Conseil d'administration de l'EPRD.

Pour mémoire, et sans présager de la décision du conseil d'administration, la loi de programmation pour la refondation de Mayotte prévoit des investissements dans le domaine de l'eau et assainissement, de la santé, de la sécurité, de la justice, des constructions scolaires, de l'enseignement supérieur, de la culture et du sport, du logement, des mobilités, de l'environnement et de la biodiversité, de l'agriculture et de la pêche, des déchets, et du déploiement de la fibre.

La direction de la supervision prépare et met en place une convention avec chaque maîtrise d'ouvrage, qui sera la pierre angulaire pour la formalisation du dispositif de supervision.

Ces conventions définissent le programme, le budget, le plan de financement et le calendrier des opérations. Elles encadrent les modalités de reporting à mettre en place avec les maîtres d'ouvrage, le mécanisme d'analyse et de gestion des risques ainsi que les étapes pouvant mener à la défaillance en cas de non-respect des engagements. Elles pourront refléter différents modèles de supervision, que ce soit dans une optique de coordination transversale ou dans une logique plus opérationnelle en fonction des arbitrages rendus sur la mission de supervision.

En tant que chargé d'opérations supervision, placé sous l'autorité de directeur ou de la directrice de la supervision, vous participerez à la définition de la méthodologie que déploiera l'établissement pour veiller à la bonne réalisation des opérations, et vous aurez plus spécifiquement la responsabilité de la supervision d'un périmètre de projets.

Au-delà d'un simple rôle de contrôle, vous chercherez à devenir un partenaire privilégié des porteurs de projet, dans le but d'identifier et de faciliter la résolution des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des investissements, et de faire remonter les alertes au sein de l'établissement public selon la méthodologie de maîtrise des risques mise en place.

Vous pourrez aussi intervenir dans la supervision des activités portées directement par l'EPRD auprès des équipes opérationnelles en charge des opérations d'aménagement et de construction.

Détail des missions

De manière générale et dans le cadre de la montée en charge des activités de l'établissement, vous pourrez vous adapter à l'évolution des activités et des priorités d'intervention décidée par la direction générale.

Supervision des investissements

- ▶ Participer à la définition de la méthodologie de supervision et d'analyse des risques et superviser les investissements qui seront dans votre périmètre d'activités.
- ▶ Identifier et suivre en lien avec votre direction et les autres chargés d'opération les liens opérationnels entre les différents investissements, afin de garantir leur bonne cohérence et coordination

- ▶ Proposer les arbitrages nécessaires pour sécuriser les investissements et leurs trajectoires opérationnelles et financières

Appui aux porteurs de projet

- ▶ En lien avec le secrétariat général, assister les collectivités ou leurs groupements dans la structuration de leur plan de financement avec les partenaires techniques et financiers (SGAR, Banque des territoires, fonds européens, AFD, etc.)
- ▶ Étudier le cadre de gestion et les modalités d'exploitation envisagés par les collectivités ou leurs groupements

Reporting

- ▶ Suivre les phases études, procédures, chantiers, jusqu'à la livraison et la mise en service
- ▶ Produire les tableaux de bord stratégiques comportant des indicateurs de coûts, délais, risques, qualité et impacts environnementaux et sociaux
- ▶ Préparer les comités de pilotage stratégiques et présenter les bilans d'avancement

Relations partenariales et institutionnelles

- ▶ Piloter les prestataires pouvant intervenir dans le cadre de la supervision des investissements (notamment en matière de planification et/ou d'analyse des risques)
- ▶ Représenter l'EPRD dans le cadre des réunions techniques avec les porteurs de projet, dans une logique d'accompagnement
- ▶ Participer aux échanges avec l'État, les ministères et les institutions partenaires pour assurer la bonne articulation des investissements

Relations externes

- ▶ Services de l'État notamment le SGAR, la DEALM, la DAAF, la DRFIP, ...
- ▶ Services des communes et intercommunalités
- ▶ Financeurs (SGAR, GIP Europe, AFD, BDT...)
- ▶ Différents maîtres d'ouvrage, intervenants et partenaires de l'établissement
- ▶ Autres partenaires

Profil

Nous cherchons à bâtir une équipe aux compétences pluridisciplinaires, en cohérence avec le périmètre du plan d'investissement prioritaire de la loi de programmation pour la refondation de Mayotte.

- ▶ Diplôme Bac + 5 en école d'ingénieur, d'architecture ou équivalent
- ▶ Vous disposez d'une expérience réussie sur des missions de maîtrise d'ouvrage de construction, de conduite d'opération ou de maîtrise d'œuvre dans un des secteurs couverts par la loi de programmation

- ▶ Des profils spécialisés dans le domaine du contrôle de gestion et de la planification (compétence OPC) seront aussi considérés si leur expérience a été construite dans des secteurs pertinents

Qualités et compétences recherchées

- ▶ Conduite de projet et animation d'équipes pluridisciplinaires,
- ▶ Maîtrise de la gestion financière, calendaire et administrative des projets,
- ▶ Connaissance du cadre réglementaire et des politiques publiques dans le domaine de l'aménagement, des bâtiments et des infrastructures,
- ▶ Connaissance de la maîtrise d'ouvrage publique, ainsi que des procédures d'urbanisme, du code de la commande publique, et du droit de la construction,
- ▶ Bonnes qualités relationnelles et capacités à construire des relations partenariales,
- ▶ Qualités rédactionnelle, capacité à rédiger des comptes-rendus clairs et synthétiques,
- ▶ Force de propositions, esprit d'initiative,
- ▶ Rigueur et sens de l'organisation,
- ▶ Curiosité, adaptabilité.

Conditions de travail associées au poste

CONTEXTE	Emploi ouvert aux titulaires par voie de détachement et aux contractuels de droit privé en CDI de 35 heures
CONTRAINTES	Déplacements fréquents à prévoir sur le territoire
RÉMUNÉRATION & AVANTAGES	En fonction du diplôme et de l'expérience dans le domaine concerné. Titres-repas, complémentaire santé entreprise, complémentaire retraite.

Contacts

Candidatures à adresser à l'attention du Directeur général de l'EPRD uniquement par courriel : recrutement@eprdm.fr. Chaque dossier comprendra au minimum un CV, une lettre de motivation et les prétentions salariales.